



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

haut débit

Question au Gouvernement n° 4638

Texte de la question

COUVERTURE DES TERRITOIRES RURAUX PAR LE TRÈS HAUT DÉBIT

M. le président. La parole est à Mme Laure de La Raudière, pour le groupe Les Républicains.

Mme Laure de La Raudière. Monsieur le Premier ministre, ma question porte sur le retard pris par la France pour la couverture par le très haut débit de son territoire. Alors qu'en 2012, notre pays était en avance sur ses partenaires européens, il est aujourd'hui classé en vingt-sixième position, derrière l'Angleterre, l'Allemagne ou l'Espagne. Sur ce sujet aussi, mes chers collègues, la France décroche.

M. Guénaël Huet. Bravo la gauche !

Mme Laure de La Raudière. D'un côté, on se glorifie du succès de la *French tech* au Consumer electronic show de Las Vegas, et de l'autre, on laisse crever nos territoires ruraux. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains. – Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Aujourd'hui, seulement 30 % des habitations situées dans les zones rurales ont accès au très haut débit, contre plus de 65 % en ville. Mais croyez-vous vraiment qu'un collégien ou un lycéen habitant à la campagne n'a pas les mêmes besoins d'accès à la formidable base de connaissances qu'est internet qu'un collégien ou un lycéen des villes ? Croyez-vous qu'une petite entreprise industrielle ou un entrepreneur du Perche n'a pas les mêmes besoins qu'un entrepreneur de banlieue ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

Croyez-vous que les agriculteurs puissent se passer du numérique et de la révolution des objets connectés pour rendre leur exploitation plus compétitive ? Croyez-vous que nous puissions nous passer du développement de la télémédecine dans nos territoires ruraux, alors que vous les avez laissés devenir des déserts médicaux ? Alors, que faites-vous ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains. – Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Les habitants des zones rurales n'en peuvent plus d'être les oubliés de la politique numérique de ce gouvernement. Heureusement, certaines collectivités locales prennent le relais, mais vous les avez étranglées financièrement avec la baisse des dotations. L'argent prévu dans le cadre du Plan France très haut débit va manquer en 2017 pour financer l'ensemble des projets, et rien n'a été fait. Monsieur le Premier ministre, on a l'impression que vous avez baissé les bras. C'est pourtant l'une des trois attentes prioritaires de la ruralité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée du numérique et de l'innovation.

Mme Axelle Lemaire, *secrétaire d'État chargée du numérique et de l'innovation.* Madame la députée, vous avez

cité un pays, le Royaume-Uni, que je connais bien, et qui a affiché récemment son ambition de lancer un plan de couverture numérique du territoire national à hauteur de 400 millions de livres sterling.

Mme Laure de La Raudière. Ce pays a de l'avance !

Mme Axelle Lemaire, secrétaire d'État. Ce n'est pas très loin de l'ambition affichée lorsque nous sommes arrivés aux responsabilités en 2012, puisque le plan du gouvernement précédent s'élevait à 900 millions d'euros.

M. Jacques Myard. Cela fait cinq ans que vous êtes aux responsabilités !

Mme Axelle Lemaire, secrétaire d'État. Avec le lancement du Plan France très haut débit, qui vise à couvrir en priorité toutes les zones rurales de notre pays, ce sont 3,3 milliards d'euros que nous avons investis dans les campagnes de France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. Christian Jacob. Allez-y, dans les zones rurales !

Mme Axelle Lemaire, secrétaire d'État. Certes, si l'on se fie aux études européennes internationales statiques, et non dynamiques, on peut considérer que la France a du retard, mais ce serait polémique sur un sujet qui fait habituellement l'objet d'un consensus sur ces bancs. Il se trouve que le Gouvernement, demain (« *Demain, on aura du très haut débit !* » sur les bancs du groupe Les Républicains)...

M. le président. S'il vous plaît !

Mme Axelle Lemaire, secrétaire d'État. Nous nous inscrivons dans l'avenir. Le plan France très haut débit couvrira 100 % de la population française et 100 % des entreprises en très haut débit d'ici à 2022. En 2022, grâce à l'investissement de l'État, mais aussi de toutes les collectivités locales, car 100 % des départements se sont engagés à financer à nos côtés et aux côtés de la Commission européenne ce plan très ambitieux, c'est tout un pays qui sera couvert.

Mme Marie-Christine Dalloz. Qu'avez-vous fait, vous ?

Mme Axelle Lemaire, secrétaire d'État. La France fera partie des pays les mieux couverts du monde et se positionnera très certainement en tête des pays européens à cet horizon de cinq ans. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. Yves Nicolin. Baratin !

Données clés

Auteur : [Mme Laure de La Raudière](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4638

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Numérique et innovation

Ministère attributaire : Numérique et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 février 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 février 2017](#)